

Cabinet
du
Vice-Recteur

Paris, le 19 g^h 1913.



Cher Monsieur de Amie,
 J'ai très vite votre libéralité au savoir de Collège
 de France. C'est un grand établissement, qui le
 mérite d'être en son usage. Le fait que les professeurs
 sont été augmentés de 2000 francs par les modifications
 intentionnelles, car il est inévitable que même
 dans l'avenir le plus éloigné, les professeurs de Collège
 de France songent à s'appliquer à augmenter
 personnellement le traitement à qui eux aussi
 leur maison. Toutefois, sans pleine sûreté, un
 homme ajouté dans une relation au Collège de
 France ne se verra le homme en aucun cas
 être appliqué à l'augmentation le traitement de
 professeurs. //

— J'espère que vous allez promptement triompher
 de cette disposition. J'ai vu vos lettres aussi
 que je pourrais vous porter les nouvelles plus de
 votre Institut géographique.
 avec mes sentiments respectueux, restant à votre service

Privat

8134

